

	<h2 style="margin: 0;">Avis d'attribution</h2> <p style="margin: 0;">Occupation du Domaine Public</p>	<p style="margin: 0;">AT ODP-2019-10</p>
---	---	--

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac
 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08
 Adresse internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet de la consultation : Occupation contractuelle du domaine public communal, situé **Place Louis de la Bardonnie**, pour y exercer **une activité de marché de Noël Artisanal alimentaire et non alimentaire, moyennant le versement d'une redevance.**

Critères d'attribution :

- Qualité et originalité des produits proposés à la vente en cohérence avec la période de Noël (40%),
- Vente de produits artisanaux locaux (artisanat, artisanat d'art), circuits courts, traçabilité des produits (35%),
- Offre tarifaire variée (15%)
- Expériences et références(10%)

Des contrats sont signés entre la Ville de Bergerac et les porteurs de projets ayant répondu à un appel à candidature pour occuper les chalets dédiés au **Marché Artisanal de Noël, Place de Louis de la Bardonnie :**

- Sylvie DUROCH - 24620 LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL
- Cyril FOUCAUD - 33470 GUJAN-MESTRAS
- Pauline PAGNERRE - 33490 SAINT MACAIRE
- Nelly ROJON - 24420 SAINT VINCENT SUR L'ISLE
- Martin NAILLON - 24100 BERGERAC
- Claude RYTER - 24130 PRIGONRIEUX
- Anne-Sophie MARTIN - 24230 VELINES
- Habiba BEN KHAMMAR - 47400 TONNEINS
- Franck BEASLE - 24100 BERGERAC
- Brigitte RIVARD - 24150 CALES
- Bruno LUGAN - 17150 ALLAS BOCAGE
- Guylaine JACQUOT - 24510 LIMEUIL
- Nathalie BLANC - 24700 SAINT BARTHELEMY DE BELLEGARDE
- Zbigniew STADNICKI, Comité de Jumelage Bergerac-Ostrow – 24100 BERGERAC
- Marc WILLGOSS - 34600 PETIT BERSAC
- Pascal HALGAND - 34390 SAINT JULIEN
- Jean-Paul MERZEAU - 24700 SAINT MARTIAL D'ARTENSET
- César LARRIBEAU - 34390 PREMIAN
- Andréa PONTES DE SOUZA VANNSON - 24100 BERGERAC
- Kevin RIPERT - 24140 QUEYSSAC

Durée de l'occupation du domaine public : L'occupation du domaine public sera consentie du **samedi 14 Décembre 2019 au mardi 24 décembre 2019 de 10 h à 19h30.**

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00) :

- soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 16 janvier 2020

Les documents communicables de la convention d'occupation du domaine public sont disponibles auprès du Service Vie Associative Événementiel au 05 53 74 66 64.